

IDENTIFICATION	
Nom du (des) réseau(x) :	Groupe de Travail INFO->ENERGIE Rhône-Alpes Précarité énergétique
Sigle :	GT IERA Précarité énergétique
Date de création :	2006
Adresse du site ou de la page Internet :	N/A
Territoire couvert : Région Rhône-Alpes	
Animateur(s) :	
Référent : ADIL26 Philippe BOUCHARDEAU / pb@dromenet.org / 04 75 79 04 60 Co-animation : HESPUL Malorie CLERMONT / malorie.clermont@hespul.org / 04 37 47 80 93	
Origines et contexte de création du réseau : IERA est né d'associations de promotion des énergies renouvelables regroupées à partir de 1995 dans le CLER Rhône-Alpes. Après la création des EIE par l'ADEME en 2001, le réseau a pris le nom de IERA en 2003. Le groupe de travail Précarité énergétique est né à la suite d'une étude statistique régionale menée au début des années 2000 sur le FSL et les impayés d'énergie. Elle a été mise à jour en 2006, la Région ayant fait appel aux associations pour préparer son plan d'action qui comprenait un axe sur l'énergie et la précarité. Elle a aussi poussé une réflexion sur la création d'un fonds de travaux. Le groupe de travail s'est structuré autour de ces axes.	
FONCTIONNEMENT	
Missions du réseau :	
Echange d'expériences, d'outils et de méthodologie entre les associations et aussi avec les opérateurs habitats de la région Rhône-Alpes sur la thématique de la précarité énergétique.	
Nature des membres :	
Réseau plutôt "fermé" dont les membres sont les associations énergie de la Région Rhône-Alpes. Cela représente 12 structures associatives. Il y a une structure invitée : Soleni pour Solidarité énergie insertion qui réalise des diagnostics énergie sociotechniques à domicile faits par des salariés en réinsertion (Isère). Le réseau s'ouvre aussi aux opérateurs habitat (PACT, Habitat et Développement, Urbanis...) de Rhône-Alpes dans le cadre du Fonds travaux d'atténuation de la précarité énergétique financé par la Région Rhône-Alpes.	
Gouvernance et principes de fonctionnement interne :	
Le GT se réunit trois à quatre fois par an : trois fois par an avec les PACT dans le cadre de la gestion du fonds de travaux, quatre fois par an pour réunir les associations énergie. La feuille de route annuelle qui définit les objectifs et les actions à entreprendre est discutée entre les associations. Chaque association peut choisir, en fonction de ses jours disponibles sur quelles actions elle souhaite s'investir.	
Actions et outils développés :	
Mutualisation :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ des outils de formation pour les travailleurs sociaux ▪ des outils d'animation pour le grand public 	



- des kits d'économies d'eau et d'énergie (recommandations liées,..)
- recherche de financements : identification des financeurs possibles en fonction des actions

Veille : notamment par l'invitation d'intervenants extérieurs aux réunions : médiateur de l'énergie, juriste, associations sur l'auto-réhabilitation...

Outils :

Une liste de diffusion impliquant uniquement les associations fonctionne, elle n'est pas très animée, car les personnes impliquées se rencontrent souvent dans le cadre de réunions de travail. Une plateforme Internet permet l'échange de documents entre associations.

Exemple développé d'action :

Synthèse et/ou création d'outils et de méthodologies pour réaliser un accompagnement et un conseil énergie adapté aux ménages modestes/précaires. Ces outils ont pu être diffusés auprès des conseillers énergie des différentes structures énergie du réseau dans le cadre de formations en interne. Vue d'ensemble des outils :

- préparer un RDV : lettre type avec documents et informations sur le logement à préparer,
- outils d'analyse des consommations d'énergie et d'eau : comprendre une facture élevée, évaluer les consommations des appareils domestiques, anticiper le montant d'une facture
- évaluer les dépenses liées aux déplacements,
- carnet d'adresses, aides financières mobilisables.

FINANCEMENTS

Financeurs : ADEME et Région Rhône-Alpes dans le cadre d'une convention annuelle.

Cadre de financement plus large (le cas échéant):

Montant ou temps consacré :

Convention de la structure IERA avec l'ADEME et la Région RA : jours pour l'animation du réseau. Environ 20 jours pour le référent

Convention des structures avec l'ADEME et la Région RA : jours pour contribuer au réseau, de 0 à 6 jours/structure

COMPLÉMENTS

Limites et freins : le financement peut poser de problème, car les associations répartissent les jours de participation à IERA entre les différents groupes de travail. Les outils actuels ne sont pas encore forcément très pratiques et pourraient être améliorés.

Un conseil clé : échelle régionale pertinente car les associations se connaissent bien historiquement en Rhône-Alpes. Les structures membres sont homogènes et échangent facilement.

Gestion souple du fonds de travaux de la Région Rhône-Alpes.

Valeur ajoutée pour le territoire : Echanges possibles avec les autres GT du réseau, par exemple GT Santé, Mobilité, Maîtrise de la demande en énergie.